

UN MOT D'ORDRE ET D'ACTION: L'ÉCHELLE MOBILE...

Le 31 décembre, la législation de guerre sur les salaires, qui confie au ministre du Travail le droit de fixer les barèmes, vient à expiration. Le Conseil des ministres a décidé de proroger jusqu'à fin janvier cette législation, pour se donner le temps de prendre de nouvelles mesures et empêcher que les travailleurs ne reprennent leur liberté.

Nous connaissons les intentions de l'unanimité des parlementaires d'empêcher toute hausse des salaires ou la rendre aussi réduite que possible. Nous connaissons tout aussi bien leurs arguments: il faut empêcher que les prix ne continuent à monter. Mais nous connaissons mieux encore la réalité: malgré le blocage des salaires, le coût de la vie augmente sans cesse et la valeur d'achat de l'heure de travail diminue constamment.

Selon que le tripartisme sera reconduit ou que le gouvernement sera de droite ou de gauche, nous allons assister à une série de manœuvres, soit pour freiner la légitime impatience des ouvriers, employés et fonctionnaires, soit au contraire pour l'utiliser à des fins politiques et la monnayer sur le terrain gouvernemental ou international.

Il faut donc que dans toutes les organisations où demeurent vivantes les traditions de démocratie ouvrière, un mot d'ordre clair et précis soit lancé et défendu systématiquement. Il faut que les maquignonnages ministériels soient entravés par la nette et simple revendication de la classe ouvrière, sans compromis et avec la volonté d'utiliser la grève pour la faire aboutir.

Ce mot d'ordre de rassemblement et d'action existe.

C'est l'échelle mobile. Elle seule peut permettre aux salariés de maintenir relativement intact le prix de leur travail, par un rajustement permanent des salaires et traitements au coût de la vie.

Cet mot d'ordre est simple, compréhensible et direct. Le Congrès national des Instituteurs l'a adopté à son Congrès d'août. Diverses organisations syndicales l'ont proposé. Le Syndicat du Livre parisien tente de l'appliquer par des revendications répétées, ET AVEC SUCCÈS.

L'expérience des blocages des prix est faite: elle a échoué. La leçon des ministres «*ouvriers*» au pouvoir est claire: rien n'a changé. Il reste aux travailleurs leur lutte propre, revendicative, autonome, contre une société incapable de leur assurer le pain quotidien.

Sans distinction de tendance ou de parti, au sein des groupements corpo-libertaires, tous les socialistes qui ont conservé le sens de la lutte ouvrière, doivent faire voter des résolutions en faveur de l'échelle mobile, obliger leurs représentants à prendre des engagements dans ce sens, donner des ordres impératifs à leurs délégués,

1946 a été l'année des escroqueries ouvrières. 1947 peut être celle du retour à la lutte de classe.

Santiago PARANE,
(Louis MERCIER-VEGA).
